



Digne-les-Bains, le 17 août 2017

## APPEL A LA VIGILANCE SUR LES ROUTES DU DEPARTEMENT

A l'occasion des retours de congés du mois d'août et face à l'augmentation des accidents au cours de ces derniers jours, le préfet des Alpes-de-Haute-Provence appelle les automobilistes à la plus grande vigilance.

### Rappel des règles essentielles de sécurité :

- **Adaptez votre vitesse aux circonstances** : la vitesse ne se limite pas à la lecture d'un panneau d'interdiction. Elle doit être modulée en fonction de multiples facteurs : l'état de la route, celle du véhicule, la densité du trafic, les conditions climatiques sans oublier bien sûr les conditions physiques du conducteur.
- **La distance d'arrêt augmente avec la vitesse.** Elle correspond à la distance parcourue pendant le temps de réaction du conducteur ajoutée à la distance de freinage du véhicule. Le temps de réaction varie de 1 à 2 secondes. La distance parcourue pendant ce délai augmente avec la vitesse. La distance de freinage du véhicule dépendra de l'état de la chaussée, mais surtout de la vitesse.
- **Il est donc primordial de respecter les distances de sécurité.** Sur la route, laissez au moins une distance égale au temps de réaction de 2 secondes entre vous et le véhicule qui vous précède. Sur autoroute, maintenez une distance au moins égale à deux lignes blanches de la bande d'arrêt d'urgence.

Contact presse : Sara JANSSEN – 04 92 36 72 10

Courriel : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Retrouvez le fil d'actualités des services de l'État dans les Alpes-de-Haute-Provence sur Twitter en suivant le compte @Prefet04

- **Redoublez de vigilance la nuit.** Les feux de croisement n'éclairent qu'à 30 mètres. A 70 km/h, l'obstacle qui surgit dans la zone éclairée est inévitable.

- **L'utilisation du téléphone portable au volant est interdite et sanctionnée.** Les piétons doivent également être vigilants à leur environnement lorsqu'ils utilisent leur téléphone portable aux abords des voies de circulation routière.

Depuis le début de l'année, **17 personnes ont perdu la vie** sur les routes du département.

Etre bien conscient des risques et adopter une conduite responsable reste le meilleur moyen d'éviter les drames.

Contact presse : Sara JANSSEN – 04 92 36 72 10

Courriel : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Retrouvez le fil d'actualités des services de l'État dans les Alpes-de-Haute-Provence sur Twitter en suivant le compte @Prefet04